Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260630-202629-DE

MAIRIE DE TRÉVRON

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE du 30/06/2026

Commune de Trévron

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 30 JUIN à dix-huit heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence du Maire Mr FRERE François

Date de convocation : le 22/06/2026

Absent(s) excusé(s):
Absent: VOIR LISTE TABLEAU DE PRESENCE
Secrétaire de séance (élu) :
Heure : 18h38
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 8
Votants : 12
Procuration 5

Le secretaire Stéphane BEZARD

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260630-202629-DE

En présence de :

Mr Frère François	Présent
Mme MICHONNET Alice	Présente
Mr SILARD Christophe	absent
Mme HOUGUAY Jordane	Procuration Alice
Mr SERINET Bruno	Present
Mme RACINE Véronique	Procuration laura
Mr BEZARD Stéphane	Present
Mme GUERIN Nathalie	Procuration Stéphane
Mr SERINET Guy	Procuration BRUNO
Mme INCREDULE Laura	Présente
Mr MICHONNET Jean - Luc	Présent
Mme BARXELL Claire	Procuration Christophe absent
Mme ROUVRAIS Camille	Présente
Mr LEDANOIS Philippe	Présent
Mme LESAGE MAGALIE	Procuration Philippe

DELIBERATION 2026-29

Objet : Arrêt Projet Révision Générale du PLUIH

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260630-202629-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment, son article L. 5216-5 ;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 103-2 à L. 103-6 sur la concertation, L132-7 à L. 132-11 sur l'association des autres personnes publiques, L. 153-14 à L. 153-18 et R. 153-3 à R. 153-7 sur l'arrêt du projet de plan local d'urbanisme, L. 153-31 à L. 153-35 et R. 153-11 à R. 153-12 sur la révision du plan local d'urbanisme ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 302-1 à L. 302-4-2 et R. 302-1 à R. 302-13-1 sur le programme local de l'habitat ;

Vu le SCoT-AEC approuvé le 26 janvier 2026

Vu la charte du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 25 novembre 2016 et 27 janvier 2025 portant création et modification des statuts de la Communauté d'agglomération Dinan Agglomération ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°CA-2020-001, en date du 27 janvier 2020, approuvant le premier PLUIH de Dinan Agglomération ;

Vu les délibérations n° CA-2022-039 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération du 23 mai 2022 relative à la prescription du SCoT-AEC, n° CA-2024-005 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération du 19 février 2024 portant sur le débat du Projet d'Aménagement Stratégique et du CA-2026-006 du Conseil Communautaire du 26 janvier 2026 approuvant le SCoT-AEC ;

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260630-202629-DE

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°CA-2024-055, en date du 21 Mai 2024 prescrivant la révision générale du PLUIH et définissant les modalités de concertation ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°CA-2025-043, en date du 31 mars 2025 actant la tenue d'un débat sur les orientations d'aménagement du PADD ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°CA-2026-019, en date du 16 février 2026 arrêtant le projet de révision générale du PLUIH et tirer le bilan de la concertation ;

Vu le projet de PLUi-H tel qu'annexé à la présente délibération ;

Considérant les éléments ci-dessus exposés,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré, de donner un avis

- Abord du château la distance est réduite pour accélérer le traitement des demandes

POUR	12	ABSTENTION		CONTRE		NE PREND PAS PART	

Le 30/06/2026, Trévron

Secretaire de Séance
Stéphane BEZARD

Le Maire
Mr FRERE FRANCOIS